ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pharmaciens

Question écrite n° 101881

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations du Collectif des groupements de pharmaciens. Ce groupement, qui représente près de la moitié des pharmaciens français au travers de dix groupements d'officines, a publié un livre blanc intitulé « Officine 2010-réflexions et propositions sur les missions du pharmacien de demain ». Cet ouvrage a pour ambition de dresser le portrait d'un nouveau pharmacien dont les responsabilités élargies répondent aux besoins évolutifs de notre système de santé. Ainsi est-il proposé de réaliser un certain nombre d'objectifs comme garantir au patient le meilleur profit thérapeutique en donnant au pharmacien un accès élargi au dossier médical personnel, d'autoriser la prescription pharmaceutique pour des maladies bien déterminées et d'optimiser le rôle du pharmacien dans l'observance des traitements par le développement de la consultation pharmaceutique. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Philippe Armand Martin
Circonscription : Marne (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 101881
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 août 2006, page 8267